

17 organismes exigent un « tarif social » pour le transport collectif

Une percée vers la gratuité universelle sur 10 ans

« À l'approche de la mise en place de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui sera chargée de déterminer les prix des transports collectifs dans le Grand Montréal, 17 organismes interpellent la nouvelle gouvernance afin qu'elle envisage l'instauration d'un tarif social ou la gratuité pour certaines catégories de personnes. »¹ Plus précisément, cette coalition demande « une consultation publique sur la tarification du transport en commun, avant que tout ne soit coulé dans le béton. Ils demandent aussi que les tarifs soient gelés dans la prochaine année, le temps de sonder l'opinion sur le terrain [...] à l'heure actuelle, les usagers du transport collectif n'ont pas leur mot à dire. Le comité de transition et le futur conseil d'administration décident à huis clos. »

De prime abord, « [l]es organismes signataires de la déclaration s'inquiètent cependant de voir des tarifs préférentiels, telle que la gratuité pour certaines catégories de personnes, disparaître. [...] "À Laval, on a un rabais de 40 % pour les écoliers de moins de 18 ans et un rabais de 20 % pour le reste des étudiants. À Montréal c'est 40 % pour tous les étudiants de moins de 26 ans. Est-ce qu'on va vouloir une formule à mi-chemin ?" » De souligner le responsable de Transport 2000, membre de la coalition, « "Les tarifs ont augmenté nettement au-dessus de l'inflation ces 15 dernières années, une fois et demie plus vite, note-t-il. Alors que le transport a toujours été la troisième dépense des ménages en importance, après le logement et l'alimentation, il a gagné la deuxième place ces dernières années. » En résulte un « "isolement [...] un problème invisible, parce que personne ne voit vraiment quand quelqu'un reste pogné chez lui." »

« Ottawa, Calgary, Kingston et prochainement Toronto ; plusieurs métropoles du Canada ont créé un tarif social ces dernières années. Au lieu de déterminer le prix du transport en fonction du statut des individus, c'est leur revenu qui entre en compte. » Et pourquoi pas aller jusqu'à la gratuité universelle à l'exemple de plusieurs petites villes de la banlieue montréalaise si au-delà du droit à la mobilité des gens les plus pauvres, on veut sérieusement s'attaquer aux émanations de gaz à effet de serre (GES) dont le transport est au Québec le grand responsable. « Quelques villes québécoises interrogées sur le sujet, telles que Chambly, Sainte-Julie ou encore Beauharnois, évoquent de leur côté une majoration significative des usagers du transport en commun, après la mise en place de la gratuité. »

La gratuité universelle sur une période de dix ans est revendiquée par Québec solidaire². Cette politique Solidaire a un triple but anti-GES, anti-pauvreté et anti-austérité. Elle est anti-austérité car la marche graduelle mais rapide vers la gratuité créera une pression pour élever substantiellement l'offre de transport public jusqu'à ce qu'elle marginalise l'auto privée, en commençant par l'auto solo. À défaut en découlerait une colère populaire suite aux longues files d'attente ou aux mauvais services. En résultera une importante création d'emplois pour construire l'équipement requis et pour les opérations. Faut-il rappeler que le Québec, contrairement à l'Ontario, recèle des moyens de production nécessaires pour ce faire tout en étant relativement dépourvu d'usines de montage d'automobiles et de fabrication de pièces pour celles-ci.

Il faut arrêter de flipper à propos du financement. Une réforme fiscale en profondeur, dont le blocage des paradis fiscaux, y suffirait. La Coalition mains rouges a démontré que le seul Québec fédéral pouvait aller chercher dix milliards \$ de plus l'an en revenus fiscaux supplémentaires. Plus crucialement, la gratuité universelle sur dix ans est la clef de voûte mobilisatrice, tout comme la gratuité scolaire l'a été pour le Printemps érable 2012, d'une plate-forme pour le plein emploi écologique. Voilà une occasion en or pour Québec solidaire d'appuyer la revendication bien modérée de cette coalition de 17 organismes dans la perspective qu'elle est une première étape vers la gratuité universelle sur dix ans.

Marc Bonhomme, 16 mai 2017

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

1 Annabelle Caillou, [Rouvrir le débat sur le prix du transport dans la région de Montréal](#), Le Devoir, 15/05/17

2 Québec solidaire, [Plateforme électorale élections 2014](#), Poltext, Département de science politique, Université Laval, points 1.11 et 3.2. Il est étrange que le site de Québec solidaire ne contienne pas ce document.